

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUIN 2011

**Présents :** MM. CASELLAS, CUXAC, DEPAULE, DUARTE, GLEIZES-RAYA, LECINA, LLORET, MARTINEZ, PENA, RAMONEDA, SOUM, VAYA.

**Procuration :** Mr LECLAIR à Mr RAMONEDA

**Absents :** Mme ABADIE, Mr COLIN, Mr LORENZO, Mr PONS, Mr SCHNEIDER, Mr TISSOT

**Secrétaire de Séance :** Mme PENA Marie-Thérèse

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 19 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

### 1) AFFAIRES FINANCIERES :

#### a) *Contrat de prêt 2011 :*

Pour financer les travaux d'investissement prévus au cours de l'exercice 2011, et après consultation auprès de trois organismes bancaires, l'offre de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc, a été retenue.

Cet emprunt d'un montant de 320.000 euros, sera remboursé en 60 trimestrialités (soit 15 ans), au taux de 4,16%.

Un premier déblocage de fonds de 10% dudit financement devra être effectué dans les 4 mois suivant la date de la signature du contrat par le prêteur; le déblocage du solde devant intervenir à son tour dans les 18 mois suivant la signature de ce contrat.

#### b) *Décisions modificatives sur B.P. 2011 :*

##### 1- Rectifications erreurs matérielles :

<u>Objet Dépenses</u>	<u>Diminution Crédits</u>	<u>Augmentation Crédits</u>
	Article/Somme	Article/Somme
- Produits exceptionnels	775/4.000,00 €	7788/4.00000 €
- Frais études (transfert pour intégration)	2315-040/10.800,00 €	2315-041/10.80000 €
- Annulation partie frais d'études amortis	2188/3.277,00 € 70848/3.277,00 €	28031-0403.277,00 € 7811-042/3.277,00 €
- Dotation aux amortissements (trop prévu)	6811-042/3.315,00 €	6488/3.315,00€

##### 2- Erreur d'appréciation de montant au niveau de la ligne « dépenses imprévues :

<u>Objet Dépenses</u>	<u>Diminution Crédits</u>	<u>Augmentation Crédits</u>
	Article/Somme	Article/Somme
- Dépenses imprévues	022/52.322,00 €	658/52.322,00€

Votes :      POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### 2) CONVENTION « PRESENCE AUDE » ENTRE E.R.D.F. et la COMMUNE DE PALAJA POUR LA GESTION DES INCIDENTS CLIMATIQUES :

ERDF souhaite développer une dynamique d'accompagnement dédiée à chaque commune au travers de services de proximité.

Cet engagement est formalisé à travers une convention, dénommée « PRESENCE AUDE » rédigée à l'attention de chaque commune.

Dans cette convention une attention particulière est portée sur la gestion des incidents climatiques. Ainsi, il doit être désigné un « correspondant tempête ». ERDF et le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies) assureront la formation de la personne désignée.

Mr Paul RAMONEDA sera le représentant de notre commune.

Votes :      POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**3) TRAVAUX DE VOIRIE :**

Ces travaux consistent à l'aménagement de trottoirs rue de « L'Ormeta », une partie de la rue « La Plana », la rue « Lo Piboul » et une portion du parking des écoles.

L'estimation du maître d'œuvre était de 81.458,00 € HT.

Après consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 30 mai 2011, a retenu la proposition la moins disante, celle de l'entreprise CAZAL, d'un montant de : 59.512,00 € HT.

Mr le Maire est autorisé à signer le marché de travaux avec l'entreprise CAZAL.

Votes : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**4) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE CARCASSONNE AGGLO DANS LE CADRE DU P.I.G.**

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (P.I.G.), CARCASSONNE AGGLO a mis en place des aides en faveur des communes, sur des projets de rénovation de centres anciens du village, s'élevant à 35% pour des projets plafonnés à 10.000 € de subvention partranche.

Il est proposé de procéder à l'aménagement du quartier situé au *sud* de l'église, notamment les voies et les abords dénommées « PLanal de la Comuna » desservant la bibliothèque municipale, l'église (dans sa partie *sud*) et les ruelles avoisinantes : « La Font », « Impasse La Font », et « Barri Del Castel ».

Le devis des travaux, honoraires maîtrise d'œuvre inclus, s'élève à 67.033,19 € HT.

Cette opération serait réalisée en 2 phases dans le temps :

- 1<sup>ère</sup> tranche pour un montant de 34.637,19 € HT en 2011,
- 2<sup>ème</sup> tranche pour un montant de 32.396,00 € HT en 2012.

Le dossier de demande de subvention sera transmis auprès de Mr le Président de CARCASSONNE AGGLO.

Votes : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**5) SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION PALAJA PASSION HAND-BALL :**

Au vu des résultats sportifs de cette association, vainqueurs de 3 titres, à savoir :

- Championnat bi départemental,
- Coupe Régionale du Languedoc,
- Coupe de France dans leur catégorie (déplacement à BERCY)

et pour compenser les frais de transports, une subvention complémentaire de 1.000 euros est attribuée à ce club.

Votes : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**6) OPERATION « AMENAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE : PLACETTE, AIRE DE JEUX, VESTIAIRES, ET TRIBUNES » - TRANCHE N° 1 NOUVEAU STADE – APPROBATION D.C.E. :**

Le dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) réalisé par le Cabinet d'Architecture SARDA Jérôme et ses co-traitants, a été estimé à 484.267 € HT

Ces travaux seront financés par des aides de la REGION, du DEPARTEMENT (dans le cadre du contrat territorial 2009 C.A.C./CONSEIL GENERAL), emprunt et fonds propres de la commune.

Ils seront dévolus par marché après appel d'offres; les critères de jugement seront, par ordre de priorité :

- Prix : 40 %
- Note méthodologique et références : 50%
- Respect du planning : 10%

Le conseil approuve le D.C.E. et autorise Mr le Maire à réaliser la procédure d'appel d'offres.

Votes : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

La séance est levée à 20H.